



DU
22 au 28 Juillet

PROJET PEDAGOGIQUE

PYRENEES 2024



Activités

4 à 5 RANDONNEES

- Pont d'Espagne
- Lac du Néouvielle
- La Fruitière
- Lac d'Estom
- Lac de Gaube



CONTACT: GOURIOU JEROME

Association Cap à Cité, Plage du moulin, 22680 Etables-sur-Mer.

☎ 06.99.76.87.98

periscolaire@capacite.bzh

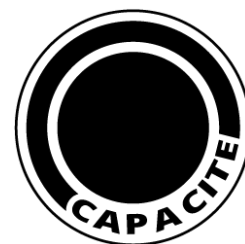
SIRET 44282044500025

I. Rappel des principaux éléments du projet éducatif de l'association

Cap à cité est une association loi 1901 ayant pour but d'organiser et de coordonner l'animation enfance-jeunesse sur le territoire d'Etables-sur-mer. Pour ce faire elle utilise et met à profit les outils déjà existants en participant au développement local. Elle s'attache à la promotion d'activités culturelles et sportives. Elle offre aussi un service d'animation socioculturelle, construit autour de ses projets pédagogiques.

➤ Intentions éducatives de l'équipe pédagogique

Intégrer et responsabiliser les jeunes dans l'organisation de leurs loisirs
Revaloriser l'image des jeunes en s'appuyant sur leur potentiel
Prévenir les conduites à risque
Développer chez les jeunes le goût de la vie en groupe – travail sur la socialisation
Faciliter l'intégration des jeunes dans la vie communale
Favoriser la médiation et la reconnaissance entre les générations
Aider les jeunes dans leurs démarches
Permettre l'accès à tout un panel d'activités pour tous, à moindre coût



➤ Les différents équipements de l'association :

L'association Cap à cité met en place et anime depuis plus de 15 ans :



- un local jeunes plage du moulin et un local au skate park (ouverts tous les mercredis-samedis et vacances)



- un centre de loisirs (ouvert toute l'année les mercredis et vacances)



- des échanges européens (2 par an pour les plus de 13 ans)



- l'accueil de jeunes en Services Volontaire Européen (2 volontaires par an depuis 15 ans)



- des activités « temps méridien » sur les deux écoles primaires de Binic Etables-sur-mer



- des ateliers théâtre et arts plastiques (toute l'année de 4 à 99 ans – tous niveaux)

Les salariés de l'association organisent et participent ponctuellement à des actions culturelles (spectacles, expositions, ateliers d'animation spécifiques...)

➤ Les camps d'été :

Les objectifs généraux des camps :

L'équipe d'animation propose aux jeunes **4 camps** de 5 à 10 jours par été (un en juillet et un en août).

- Favoriser le lien social
- Aider les jeunes à organiser leur vie quotidienne.
- Permettre aux jeunes de pratiquer des activités sportives à coût réduit.

Pour l'été 2024, nous vous proposerons 4 camps d'été et 1 échange européen :



séjour

Le séjour s'organise sur 7 jours, du Lundi 22 au Dimanche 28 Juillet 2024 à Cauterets, dans les gîtes le Cluquet. Les jeunes découvriront la randonnée mais également le milieu montagnard et de ses spécificités.

Coordonnées :

Gîte le CLUQUET
3 Avenue du Dr DOMER
65110 Cauterets
06 74 81 66 22

Objectifs du séjour

<i>Objectifs généraux</i>	<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens</i>
Aider les jeunes à organiser leur vie quotidienne.	Respect des règles de vie	<ul style="list-style-type: none">➤ Adopter les règles de vie en groupe➤ Réunion de fonctionnement chaque jour
	Responsabiliser les jeunes	<ul style="list-style-type: none">➤ Investissement prépondérant au fonctionnement du séjour.➤ Réalisation des tâches individuelle (En raison du Covid, réalisation des tâches collective par les animateurs)
Favoriser l'autonomie des jeunes	Autonome et responsable par rapport au rythme de sommeil	<ul style="list-style-type: none">➤ Réveil échelonné, avec accès au petit déjeuner➤ Respect du sommeil des autres (point important, des sanctions pourront être prise en cas de transgression à ce point)
		<ul style="list-style-type: none">➤ Pour le couché, il sera proposé aux jeunes 15 minutes de « temps libre » (lecture, musique). Les animateurs feront le tour des chambres pour rassurer les jeunes dans le besoin et favoriser un endormissement serein.
	Avoir accès à des activités libres	<ul style="list-style-type: none">➤ Avoir la possibilité d'accéder librement au matériel pédagogique et usuel (le matériel sera à disposition dans la tente animation) Dans le respect des règles sanitaires

		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Leur permettre de choisir leurs occupations hors temps d'activités défini (lors des journées, il y aura des temps libres où les jeunes pourront choisir ce qu'ils veulent faire en restant dans le centre). Dans le respect des règles sanitaires
	Education à la citoyenneté à l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Tri des déchets
		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Respect du site et de la nature environnante
Développer les capacités des adolescents	Permettre aux jeunes de faire des découvertes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Vivre de nouvelles expériences
		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposer des activités de pleine nature pour prendre conscience de l'environnement et du milieu dans lequel nous serons (balade, randonnée et activité de découvertes du milieu)
Favoriser le lien social	Se positionner comme un individu à part entière	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Choix des activités (aucune activités ne sera imposée)
		<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'équipe d'encadrement sera attentive à la fatigue de chacun et proposera des temps de repos en conséquence.
		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ecoute des choix et des envies des Jeunes par l'équipe d'encadrement, les jeunes seront acteurs de leur loisir
		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Liberté dans le rythme de vie (lever, temps de repos personnel)
	Se voir reconnaître sa différence et le respect de ses convictions	L'équipe d'encadrement veillera à : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Respecter les régimes alimentaires, les choix religieux, les choix d'activités (Nous ne forcerons pas les jeunes à participer aux activités)
		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Entendre les demandes de chacun et tenter d'y répondre (l'équipe d'animation sera à l'écoute de chacun et fera le nécessaire pour répondre aux besoins des jeunes)
		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Respecter le rythme de chacun en adéquation avec la vie de groupe.
	Faire en sorte que tout le monde soit parfaitement intégré au groupe	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'organisation de jeux, de veillées, d'animation
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une réelle participation des adolescents au fonctionnement du camp - une volonté de « faire ensemble », 		
<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'implication de chacun dans le bon fonctionnement du groupe 		
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les temps de groupe seront privilégiés (repas, discussions, jeux) 		

		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un temps de rassemblement aura lieu chaque jour en fin de journée pour avoir les ressentit de chacun. ➤ Un échange individuel aura lieu en milieu de séjour avec chaque jeune
	Cohésion de groupe	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les animateurs veilleront à ce que chaque enfant se sente inclus dans le groupe et trouve sa place ➤ Valoriser le savoir-faire de chacun (apprentissage entre pair)
Découverte de nouvelles activités	Développer des connaissances précises sur l'activité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Familiarisation avec le milieu, prendre des repères (découverte du matériel, des personnes de la structure) ➤ Connaître les règles et les conditions de sécurité. ➤ Savoir s'équiper
Sécurité	Instaurer un climat de sécurité physique et affective	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Respect des règles de vie du groupe ➤ Alimentation correct ➤ hygiène corporelle et vestimentaire ➤ Horaire modifiable pour un repos maximal ➤ Assurer la sécurité lors des activités ➤ Respect des règles de baignade et des zones de baignade. ➤ Respect des règles de vie des différents lieux d'accueil.
Relations avec les parents	Informers les parents avant et pendant le séjour	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réunion d'informations avant le séjour. ➤ Photos et communication via les réseaux sociaux (facebook, watsapp) ➤ Répondre aux parents qui téléphonent.

V- Fonctionnement général du séjour

L'équipe d'encadrement élabore les règles de vie avec les jeunes en définissant dès le départ, ce qui est négociable et ce qui ne l'est pas.

L'équipe d'encadrant veille à la sécurité physique, affective, à l'hygiène, et à la cohésion du groupe tout au long du séjour. Les relations avec les jeunes seront basées sur une relation de confiance, où ils pourront s'exprimer librement. L'écoute et la communication sont principales. Cela implique l'interdiction de toute

forme de brutalité (physique ou morale) : toute relation doit être basée sur le respect de l'autre et l'écoute de chacun.

L'équipe pédagogique s'engage à respecter (et à faire respecter) le matériel et l'environnement de l'hébergement. Les enfants seront sensibilisés au respect des lieux, de l'environnement, des locaux.

Ce sont les jeunes qui préparent les repas sous la surveillance et la compétence des animateurs. Ce sont également eux qui participent par groupes constitués aux différentes tâches de la vie quotidienne, à tour de rôles et suivi par un animateur référent (préparation de repas, vaisselle, mettre la table, etc.) Tout le monde participe à l'installation des tentes. Le bon fonctionnement de ce séjour nécessite une cohésion de groupe, qui favorise l'esprit d'initiative, ce qui implique également un travail d'équipe et donc une répartition des tâches entre les jeunes de manière équitable.

Une journée type :

HORAIRES	Exemple
8h-9h30	Lever, petit déjeuner, toilette
10h - 12h	Activité du matin, temps libre, préparation du repas
12h - 13h	Déjeuner – vaisselle
13h - 14h	Temps calme – repos
14h - 17h30	Activité de l'après-midi, goûter
17h30 - 19h	Temps libre et douche, préparation du repas
19h - 20h	Dîner – vaisselle
20h - 22h	Veillée
22h - 23h max	Coucher

Ce planning est donné à titre indicatif, les créneaux peuvent changer en fonction du prestataire de services sur place.

VI- Equipe pédagogique

1 directeur: Jérôme GOURIOU 06.99.76.87.98 (BAFD, PSC1, BAFA (Surveillant de baignade)), présent sur place

1 Animatrice : Lisa MERIENNE (BAFA)

1 animateur :

Les rôles et les missions de chacun

- le directeur du séjour

- La rédaction, la mise en place et l'évaluation du projet pédagogique avec l'équipe d'animation
- L'animation et la coordination de son équipe d'animation
- Être garant de la cohésion de son équipe d'animation
- L'accompagnement des animateurs en leur transmettant tous les éléments d'organisation, de fonctionnement, en organisant des points réguliers de bilans et ce de façon bienveillante
- La gestion administrative, financière et matérielle du séjour
- S'assurer de la gestion des stocks alimentaire
- Veiller à la qualité de l'accueil des enfants
- Veiller en collaboration avec l'équipe d'animation au respect des règles d'hygiène.
- Veiller à la qualité de l'accueil des parents le premier et le dernier jour
- Assurer la liaison avec le directeur de la structure (compte rendu du séjour)
- La gestion de prestations extérieures
- Assurer les missions inhérentes à sa fonction tout en participant au maximum aux diverses activités proposées par son équipe d'animation

- Le directeur aura également les missions du surveillant de baignade

- Assurer la sécurité de la baignade
- Former l'équipe à l'organisation de la baignade en toute sécurité et l'animation dans l'eau
- Rappel des règles de sécurité aux jeunes avant l'entrée dans l'eau

- l'équipe d'animation a pour mission :

- La rédaction, la mise en place et l'évaluation du projet pédagogique avec le directeur
- Veiller à un accueil de qualité pour les jeunes en veillant à la sécurité physique et affective des jeunes.
- L'accueil des parents le premier et le dernier jour
- Favoriser l'expression et l'épanouissement de chaque jeune
- Être capable de répondre aux différentes attentes des jeunes autant du point de vue de l'animation que de l'affectif
- Être en mesure d'accompagner les jeunes dans leurs prises d'initiatives
- Proposer un panel d'activités variées qui tient compte des besoins, capacités et du rythme des jeunes
- Mettre en place des activités et leur rangement
- Animer les différents temps de la journée
- Veiller au bon déroulement des temps de vie quotidienne
- S'assurer de la bonne hygiène des jeunes
- Respecter les modalités de fonctionnement
- Interagir avec les autres (jeunes et adultes) avec bienveillance

- L'animateur possédant le PSC1 aura également les missions d'assistant sanitaire

- Prodiguer les premiers soins aux jeunes en cas d'accidents mineurs
- Il sera aussi en charge de la gestion de la trousse pharmacie et de réception des ordonnances ou contre-indications médicales lors de la rencontre avec les parents
- Donner aux jeunes concernés leurs médicaments selon la posologie indiquée sur l'ordonnance
- Tenir à jour le registre de soins

VII- Sécurité et points particuliers :

- ✓ **La consommation d'alcool et de drogues sont formellement interdite** (y compris pour l'équipe pédagogique). De part la loi, il est interdit de fumer au sein des locaux et des campements accueillants des mineurs. De ce fait, il n'est pas toléré que les jeunes de moins de 16 ans fument (sauf sous l'autorisation des parents dans le contrat d'engagement mutuel). Les fumeurs devront prendre leur disposition en dehors des autres mineurs non fumeurs. Il est interdit de fumer pendant les temps d'activités durant le séjour. Un coin fumeur à l'écart du groupe pourra être créé pour les personnes ayant le contrat d'engagement mutuel signé par les parents.
- ✓ Les jeunes n'ont pas l'autorisation de sortir du camp en dehors des activités proposées, auxquels cas ils seront accompagnés d'un animateur.
- ✓ Il est rappelé que la mixité au couchage ne sera pas autorisée, l'équipe d'animation devra assurer la sécurité physique, morale et affective des jeunes.
- ✓ **Le portable pour les jeunes sera autorisé sur deux créneaux dans la journée**, lors du temps calme du midi et lors du temps de douche le soir. En dehors de ces deux temps, les portables seront ramassés afin de favoriser le lien social et la discussion entre les jeunes. Pour des cas exceptionnels comme la randonnée, ils pourront l'avoir avec eux afin de prendre des photos.
- ✓ Si toute fois, un des jeunes ne respectait pas les règles de vie et venait à enfreindre le règlement et les consignes de sécurité, l'équipe encadrante, avec l'accord de son directeur, pourrait demander aux parents ou tuteurs légaux de l'enfant de venir le récupérer avant la fin du séjour **(à la charge des parents)**.
- ✓ Si un des jeunes suit un traitement, les parents doivent obligatoirement fournir celui-ci avec le **certificat médical** et la posologie, prévenir l'animateur référent ainsi que le directeur du séjour.
- ✓ Les enfants peuvent emmener de l'argent de poche **(glace à l'entrée du camping ou achat éventuel lors des courses)**, il est possible de le confier à un animateur dans une enveloppe au nom de l'enfant.
- ✓ Les baladeurs, les appareils photos, téléphones portables et les lecteurs MP3 sont sous la responsabilité de chacun et fortement déconseillés.
- ✓ Les jeux électroniques ne sont pas autorisés.

L'assurance souscrite par cap à cité ne prend pas en charge la perte, la casse, le vol.... des objets électroniques.

VIII- Hébergement

Nous serons 4 nuits au total sous tente au sein des gîtes le Cluquet. Avec mise à disposition des sanitaires et de leur espace cuisine.

Nous aurons 2 nuits de bivouacs sous tente dans des aires aménagées autour des lacs du Néouvielle

IX - Transport

Aucun transport n'aura lieu avec les jeunes durant le séjour. L'accueil des jeunes se faisant directement au camping entre 9h et 11h les lundis. Les courses seront effectuées par l'équipe d'encadrement uniquement avec leur véhicule personnel.

X- Evaluation

Pour évaluer les objectifs du projet pédagogique différents moyens sont mis en œuvre.

- Les animateurs recueillent les avis des jeunes, chaque jour, lors des temps de réunion avec les enfants.
- L'équipe d'animation se réunit en débriefing et en préparation de la journée suivante, lors de la réunion chaque soir après le coucher des enfants.
- A la fin du séjour, une évaluation est proposée aux enfants, pour faire le bilan du séjour.
- Quelques jours après le séjour, un questionnaire sera envoyé aux parents pour recueillir les impressions sur le séjour.



L'accueil des enfants se fera le lundi 22 Juillet à 9h bâtiment Cap Loisirs Jacques Bébin à Etables sur mer dans les locaux de l'association.

La fin du séjour sera le dimanche 28 Juillet, l'horaire sera communiquée plus tard.

Les dossiers d'inscription devront être complets avant la date du départ :
Tout est à compléter sur le portail famille. Pour toute question n'hésitez pas à nous contacter

Contacts

DIRECTEUR DU SEJOUR Jérôme GOURIOU / 06.99.76.87.98

Capacite.sejours@gmail.com

Trousseau

- Un sac de couchage, un oreiller.
- Lampe de poche
- Un sac à dos
- Gourde

Nécessaire de toilette :

- Shampoing
- gel douche
- dentifrice et brosse à dents (sachet pour brosse à dent)
- 2 serviettes de toilette
- un gant de toilette
- mouchoirs en papiers

Activités :

- Crème solaire ; casquette

Vêtements :

- 1 paire de chaussettes par jour, idem pour les sous vêtements et les T-shirts
- Prévoir une à deux paires de chaussettes supplémentaires.
- 2 pantalons, 2 pulls dont 1 bien chaud, 1 short, 1 jogging
- 1 Pyjama

- Chaussures de sport et de randonnée (pas obligatoire mais conseillée), claquettes...
- Chaussette de randonnée (pas obligatoire mais conseillée)
- Pansement pour les ampoules au pied
- Un K-way,

Assiette, couverts fournis !!!

Cette fiche trousseau est donnée à titre indicatif.

Le personnel n'effectuant pas d'inventaire à l'arrivée et au départ, les jeunes devront être responsables de leurs affaires.